

PROGRAMME du 39^{ème} congrès de l'AFV

Avec le soutien de l'Aquaclub de Trouville

Expositions / Concours
Bourse aquariophile



Pont-l'Évêque

Samedi 10 octobre 2026

10h00 à 18h00



Chères adhérentes, chers adhérents, chers amis des vivipares,

Nous n'avons pas eu le temps de nous retourner qu'une nouvelle édition de notre congrès annuel à Pont-l'Évêque pointe son nez ! Nous avons reconduit les nouveautés de l'année passée et planifié quelques surprises que vous aurez le plaisir de découvrir sur place.

En entrant, admirez le travail infatigable de nos amis de l'ACT, qui ont renouvelé le système d'aération pour simplifier et rendre plus robuste le montage des modules, et qui ont remplacé les néons fatigués par des éclairages LED dernier cri.

Nous organisons encore un concours de guppys qui comptera pour la nouvelle édition du championnat de France. Comme l'année dernière, il y aura des présentations de poissons de sélection hors concours, dans les catégories guppys, wingeis et XMP ; donc je vous encourage à venir présenter les plus beaux poissons de votre élevage. Évidemment, il y aura à nouveau une grande présentation de formes sauvages dont des souches ramenées du congrès allemand de la DGLZ. Pour renouveler le succès des années passées, nous comptons sur vous et les poissons que vous apporterez pour proposer au public une exposition aussi diverse que variée ! Nous espérons vous voir sur place, mais si vous ne pouvez pas venir, cette année l'AFV participera à hauteur de 10 € aux frais d'expédition pour tous les adhérents qui le souhaitent ; n'hésitez pas à contacter le CA pour plus d'informations. Pour remercier les personnes qui participent à la préparation de cet événement, l'AFV vous invite à l'apéro du vendredi soir.

Les poissons présentés seront vendus au profit des clubs organisateurs, l'ACT et l'AFV ; comme l'année dernière, pour remercier les exposants, le premier tour se fera avec les personnes ayant amené des poissons. L'AFV a décidé d'offrir la première garniture aux trois éleveurs qui présenteront le plus de souches sauvages.

En plus des poissons physiques présentés dans l'exposition, il y aura de belles images avec deux conférences par des adhérents qui s'annoncent passionnantes : Alain Koehl nous présentera le Mexique, pays des xiphos (et autres vivipares) ; et Alain Grioche nous parlera de biogéographie, un sujet qui sonne scientifique, mais qui sera accessible à tout le monde.

Comme toujours, venez à la rencontre des membres du CA au stand AFV, et n'oubliez pas de réserver pour le groupement d'achat afin d'être sûr que votre nourriture préférée, vos livres et polos vous attendent.

Au plaisir de vous (re-)voir pour plusieurs jours de fête,

Andreas Enge (président)



Pour les plus courageux !

MARDI 6 ET MERCREDI 7 OCTOBRE

A partir de 9h00 Installation des modules d'exposition
Montage de la Bourse

Pour les plus en avance !

JEUDI 8 OCTOBRE

A partir de 9h00

Début de l'enregistrement des poissons des concours Accueil des poissons pour les expositions - Mise en eau / Pose des affichages / Discussions libres entre membres autour des bacs

20h00

Fin de l'enregistrement des poissons des concours

Soirée libre / réunion / repas (sur réservation)



Pour ceux qui aiment être à l'heure pile !

VENDREDI 9 OCTOBRE

10h00

Jugements du concours comptant pour une manche du championnat de France. Exposition non ouverte au public.

Jusqu'à 12h00

Mise en eau / Pose des affichages / Discussions libres

12h00-13h30

Repas (sur réservation)

17h00

Fin des jugements / Mise en place finale de la présentation. Accueil des adhérents AFV et éleveurs participants à la soirée libre, uniquement après la clôture du jugement

18h00-20h00

Accueil des vendeurs et exposants pour la bourse

19h00

Fin de l'accueil des vivipares pour l'exposition et pour la présentation

20h00

APERÔ offert par l'AFV

20h30

Repas des régions et Pays. Soirée libre / Discussions / visite de l'expo / réunion / Repas (sur réservation uniquement). Au cours du repas les spécialités régionales apportées par les convives seront les bienvenues

Le JOUR J !

SAMEDI 10 OCTOBRE

- 9h00 à 10h00** Derniers réglages d'installation pour les vendeurs de la bourse
- 10h00 à 17h00** Ouverture au public de l'exposition et de la bourse aux poissons, plantes et matériels
- 11h00-11h45** **Conférence n°1** par Alain GRIOCHE
« La biogéographie des vivipares »
- 12h00-13h45** Pause Repas
- 14h00-14h45** **Conférence n°2** par Alain Koehl
« Viva Mexico, pays du xipho »
- 16h00** **Vente des poissons exposés*** (ouverte à tous)
*sauf mention spécifique
- 17h00** Grande pêche suivie de l'enlèvement des poissons vendus !

Prévoyez vos glacières et caisses polystyrène.
Chaque année il en manque !
- 18h30** **Remise des Prix.**

Apéritif offert par l'Aquaclub de Trouville sur mer



Le JOUR J : la soirée de clôture

SAMEDI 10 OCTOBRE

20h30 Soirée de clôture

Repas de clôture sur réservation uniquement
30€/personne.



Pour les pas pressés de partir !

DIMANCHE 11 OCTOBRE

L'exposition sera **fermée** le dimanche.

Démontage de l'exposition.

Merci par avance à tous ceux qui
pourront prêter main forte.

Repas offert



BOURSE poissons / plantes / matériel

Réservation des bacs et emplacements auprès de :

afv-ple@listes.aquilenet.fr

Contacts pendant l'exposition

Dominique DEBRUXELLES : 06.70.54.36.97

Andreas ENGE : 06.88.16.80.05

Inscriptions

Communiquez vos inscriptions et le nombre des garnitures que vous souhaitez inscrire à l'adresse unique ci-dessous / Le règlement du concours et les conditions d'exposition sont affichées en ligne sur le site internet de l'AFV

afv-ple@listes.aquilenet.fr



Guppy couple et trio



Xiphos-Mollys-Platys



Wingeis

Exposition de formes naturelles



Une seule adresse mail pour s'inscrire :

afv-ple@listes.aquilenet.fr

(Respectez bien les tirets et les points en écrivant l'adresse mail)

Date limite d'inscription
26 septembre 2026

Hébergement

L'hébergement pendant la durée de la manifestation est laissé au libre choix de chacun des participants. Vous trouverez des renseignements auprès de :

Office du Tourisme de Blangy-Pont l'Evêque
16bis place Jean Bureau BP 77 14130 Pont l'Evêque

www.blangy-pontleveque.com

Tél : 02.31.64.12.77

Fax : 02.31.64.76.96

Sur le forum un « post » est ouvert pour partager les bonnes adresses. La région étant très touristique, pensez à prendre vos dispositions assez tôt.

Expédition des poissons

Les poissons des concours et expositions devront être envoyés à :

Jacques SABATIER

4 avenue Charles De Gaulle

14800 TOUQUES

Pensez à prévenir le destinataire au moment de l'envoi :

- Par mail de préférence : manneville14130@gmail.com
- Ou par téléphone : 06-72-35-32-51

Réservations des repas / réservation du repas de Gala / soirée de clôture.

Réservation impérative **avant le 23 septembre 2026** auprès de :

afv-ple@listes.aquilenet.fr

Attention : pour assurer une bonne organisation des repas il est impératif de les réserver, en cas de non-réservation le service ne sera pas garanti. Tous les règlements seront faits sur place.



Fiche récapitulative individuelle (à scanner / photocopier / photographier / imprimer) et à transmettre à l'adresse suivante :

afv-ple@listes.aquilenet.fr

pour confirmer les réservations et inscriptions aux repas et aux concours

NOM :

PRENOM :

TEL :

Désignation

Nombre

Repas jeudi midi

12€
8 octobre

Repas jeudi soir

14€
8 octobre

Repas vendredi midi

12€
9 octobre

Repas des régions et pays
Vendredi soir

15€
9 octobre

Repas samedi midi

12€
10 octobre

Repas de clôture
Samedi soir

30€
10 octobre

Repas démontage dimanche midi offert
11 octobre

Inscriptions au concours

Mettez ici le nombre de garniture de concours, et remplissez le formulaire qui suit pour l'enregistrement avec description et nomenclature suivant l'IKGH.

Concours Guppys

Couples

Concours Guppys

Trios de mâles

Inscriptions à la présentation de formes de sélection guppy, wingei et XMP.

Merci de préciser le nombre de garnitures

Guppy

Wingei

Xiphophorus

Molly

Platy

Autre

Formulaire d'inscription au concours Guppys		Date :	
Nom du Club organisateur : AFV			
Pays : France			
Lieu du concours : Pont l'Evêque			
Nom éleveur :			
Association de l'éleveur :			
Enregistrement n°	Repris par l'éleveur	Description	Nomenclature IKGH
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
☐ J'accepte les règles de l'exposition et de l'IKGH et m'engage à ce que les poissons enregistrés ont été reproduits et élevés par moi-même.			
Date :		Signature :	

Fiche récapitulative individuelle (à scanner / photocopier / photographier / imprimer) et à transmettre à l'adresse :

afv-ple@listes.aquilenet.fr
pour confirmer les inscriptions à l'exposition

NOM :

PRENOM :

TEL :

Inscriptions à l'exposition de formes naturelles

**Merci de préciser le nombre, le nom et le code souche figurant sur les certificats de suivi de souche pour chaque espèce présentée.
La répartition des vivipares de formes naturelles dans les aquariums sera faite par l'organisateur à réception des poissons**

[illegible]

MERCI A TOUS POUR VOTRE PARTICIPATION



Le groupement d'achat

Pensez à passer vos commandes pour les réceptionner au congrès.

SACS POISSONS (COTES EN MM)			
Sacs 150 x 500 mm	X 100	10 €	Imprimé AFV
Sacs respirants « breathing bags » 10x28 cm ou 15x23 cm		26 €	Spécial avion
LIVRES ET ANCIENNES REVUES			
« Les Platys » ou « les Xiphos », par Alain Grioché, membre AFV, éditions Animalia	Unité	8,50€ 11€ port compris	
Anciennes revues antérieures 2024	4,00 € port compris à l'unité 3,00€ port compris à partir de 4 exemplaires 3,00€ l'unité lorsque intégré à un colis		Liste des articles à consulter sur le site AFV
DIVERS			
T-shirt AFV (taille XXL, XL, L, M) blanc imprimé bleu dos /devant)	Unité	5,00 €	
POLO AFV brodé devant uniquement	Unité	Choix de la taille et de la couleur possible. Voir site AFV ou le forum. Contacter Eric Bricaire le trésorier qui gère les commandes	
POLO AFV brodé devant & dos	Unité		
NOURRITURES			
PO4 (miettes semi-flottantes 0,6 mm)	500 g	10 €	Frais de port Mondial Relay 4,90€
	2,5 kg	40 €	Frais de port Mondial Relay 6,60€
	5,0 kg	70 €	Frais de port Mondial Relay 12,10€
Spiruline pure (made in Bretagne)	100 g	8 €	
Comprimés de fond (Verts)	250 g	8 €	
	500 g	14 €	
	1 kg	25 €	
Cœufs d'artémias (Utah grade A)	440 g	62 €	Excellente qualité uniquement, Taux d'éclosion garanti 95%
	200g	28 €	

**Règlement Concours GUPPYS par Trios et Couples.
Pont-l'Évêque le 8, 9 et 10 octobre 2026.
Organisatrice : Association France Vivipares (AFV)
Championnat de France.**



- 1 - Tout éleveur ou groupe d'éleveurs est admis à participer.
 - 2 - L'évaluation des présentations sera conforme aux principes généraux, ainsi qu'aux annexes 3 et 7 règles IHS 2023.
 - 3 - Seront jugées les garnitures de 3 mâles (trio), assorties en taille et en couleurs. La présence d'une femelle assortie à la garniture est obligatoire.
 - 4 - Seront jugées les garnitures de 1 mâle et 1 femelle (couple), assorties en taille et en couleurs.
 - 5 - Les garnitures seront présentées selon les 13 standards en vigueur (IKGH). Les organisateurs se réservent le droit d'exclure du jugement toute garniture ne correspondant pas aux critères IKGH.
 - 6 - Récompense au meilleur éleveur par standard, ou groupes de standards (queues longues, queues épées, queues courtes), par trios et par couples, à la discrétion de l'AFV selon le nombre total des garnitures enregistrées.
 - 7 - Les poissons voyageront aux risques et périls de leurs propriétaires.
 - 8 - Les poissons expédiés devront être emballés individuellement et accompagnés d'une fiche d'inscription mentionnant le nom de l'éleveur, son association d'affiliation éventuelle et le standard selon la codification IKGH (voir la fiche d'inscription).
 - 9 - Les poissons présentés seront cédés, au profit de l'AFV, dès leur enregistrement.
 - 10 - Les éleveurs désireux de reprendre leurs poissons verseront 10€ par couple lors de l'inscription et ne pourront les reprendre que l'exposition terminée. Les trios de mâles ne pourront être repris. Les poissons repris ne seront pas réexpédiés.
 - 11 - Les poissons seront vendus au profit de l'AFV, organisatrice du concours.
 - 12 - Conditions techniques du concours : Aquariums en verre collé avec couvercle (10L), fond noir. Éclairage tube LED 18W 6000 K. Qualité de l'eau : Eau de conduite.
 - 13 - L'organisateur se réserve le droit de limiter le nombre de garnitures inscrites par éleveur, en fonction du nombre de bacs disponibles.
 - 14 - Les décisions des juges seront sans appel.
 - 15 - Déroulement du concours :
Date limite d'arrivée des garnitures : au plus tard le jeudi 8 octobre à 20h00.
Jugement : vendredi 9 octobre à partir de 10h00.
Remise des prix : samedi 10 octobre à 18h30.
 - 16 - Vente des garnitures : samedi à partir de 16h00. Mise en sacs à la fin des ventes, puis remise des garnitures, en échanges des contremarques acquittées, auprès de la caisse centrale.
- Les inscriptions doivent être effectuées avant le 26 septembre 2026 selon le formulaire d'inscription fourni dans le programme de l'évènement

Bonne chance à tous.

Règlement de la présentation de Vivipares de Sélection (Hors Manche du Championnat de France Guppy)



Objectif

La présentation a pour but de promouvoir la diversité et la beauté des poissons vivipares, d'encourager les échanges entre aquariophiles et de sensibiliser le public à l'élevage des formes de sélection.

Conditions de participation

1. Les participants doivent être des aquariophiles amateurs, adhérents de l'AFV ou non, et les poissons seront issus de leur propre élevage.
2. Chaque garniture de vivipares exposée doit être homogène et assortie, et avoir un ratio mâle/femelle convenable permettant au futur acquéreur d'obtenir des reproductions futures.
3. La garniture est limitée à un couple minimum et à 8 poissons maximum pour de petites espèces (exemple wingei) et 4 pour les plus grandes (type *X. Helleri*), l'organisation se réservant le droit de scinder la garniture en deux bacs pour le maintien durant la présentation. Les garnitures de juvéniles sexables sont acceptées si elles sont au minimum de 6 individus.
4. Les poissons doivent être en bonne santé, l'organisation se réserve le droit d'écarter tout poisson ou garniture faible ou malade.
5. Les formes portant atteintes à l'intégrité (handicapantes) du poisson et à sa nage (type « short body », « ballon », etc..) sont proscrites. Si l'exposant a un doute : prendre contact en amont avec l'équipe du CA via l'adresse mail :
afv-ca@listes.aquilenet.fr.
6. Les garnitures exposées sont cédées à l'AFV et feront l'objet d'une vente par tirage au sort en fin d'évènement. Les exposants souhaitant récupérer leur garniture devront s'affranchir de la somme de 10 euros et devront récupérer eux-mêmes leurs poissons à la fin de la présentation.
7. Qualité de l'eau : eau de conduite

Inscription

Les inscriptions doivent être effectuées avant le 26 septembre 2026 selon le formulaire d'inscription fourni dans le programme de l'évènement. La date limite d'arrivée des garnitures est fixée au plus tard à 19h00 le 9 octobre 2026.

Catégories présentées

Les poissons seront répartis selon les six catégories suivantes :

Guppy - Platy - Xipho - Molly - Wingei - Autres vivipares

Coup de cœur du jury

Un jury constitué sur place par l'organisation se donnera la possibilité de remettre une ou plusieurs récompenses

Acceptation du règlement

La participation à la présentation implique l'acceptation sans réserve de ce règlement.

Règlement de la bourse. Pont l'Évêque 2026.

1. La bourse est ouverte à tout éleveur amateur après inscription auprès du responsable de la bourse. La présence de professionnels sera acceptée sur dérogation.
2. La vente portera sur tout ce qui concerne l'aquariophilie/terrariophilie.
3. Les organisateurs pourront limiter le nombre d'inscriptions en fonction des possibilités d'occupation du local.
4. Les organisateurs fourniront, suivant la demande des participants, des aquariums de 20 litres et/ou de 60 litres munis d'un éclairage et d'un chauffage (nombre à définir) et/ou un plateau (longueur à définir), une alimentation électrique ainsi qu'une arrivée d'air qui alimenteront chaque espace. Les aquariums pourront être remplis d'eau de canalisation suivant la demande des participants (dureté élevée). Il ne sera pas fourni d'eau « spéciale ».
5. Les éleveurs pourront vendre les poissons ou les plantes aquatiques de leurs élevages à l'exclusion de poissons ou plantes achetés dans le commerce dans le but d'être vendus dans cette bourse.
6. Il ne pourra être vendu d'animaux malades, difformes ou frappés d'une interdiction de transport ou d'élevage.
7. La fourniture de documents CITES devra se faire avant l'heure d'ouverture de la bourse.
8. L'installation du vendeur devra se faire avant l'heure d'ouverture de la bourse.
9. Le vendeur devra être muni des documents requis pour la cession d'animaux : attestation de cession, document d'information.
10. Dans le cas où les poissons font l'objet de la part de l'AFV d'un certificat de souche celui-ci devra être fourni avec les poissons.
11. Les animaux morts, les masses filtrantes et les sacs de transport devront être remis aux organisateurs dès le constat pour être passé à l'eau de Javel avant destruction.
12. Il sera fourni à chaque vendeur un récipient contenant de l'eau chlorée pour désinfection des épuisettes.
13. En fin de bourse les eaux des bacs de vente devront être rejetées à l'égout après avoir été collectées dans des bacs tampons pour désinfection à l'eau de Javel.
14. L'organisateur distribuera avant l'ouverture de la bourse, à chaque vendeur, un carnet à souches numérotées à 3 volets, à chaque vente le vendeur inscrira sur les 3 volets du ticket le montant de sa vente ainsi que son nom sur la partie détachable, il donnera cette dernière à l'acheteur qui ira payer à la caisse de la bourse, l'un des deux volets restera à la caisse, la 3ème partie sera remise à l'acheteur pour retirer sa vente auprès du vendeur.
15. Le vendeur ne devra pas recevoir le paiement de sa vente directement de la part de l'acheteur sous peine d'exclusion immédiate.
16. A la fin de la bourse, pour chaque vendeur, les montants inscrits sur les tickets de la caisse seront additionnés, après comparaison avec les montants des souches du carnet. Il sera versé au vendeur 85% de ce montant, les 15% restants reviendront à l'organisateur de la bourse.



Notes personnelles



Merci à nos partenaires :

